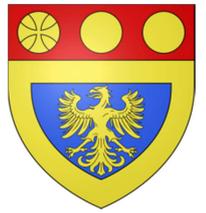




## LA MUNICIPALITÉ VOUS INFORME



Chers Valois, Chères Valoises,

La crise sanitaire actuelle n'ayant pas permis de pouvoir informer nos citoyens par le biais d'une réunion d'information publique, le Maire Jean COMBELLES et son équipe ont décidé de vous faire part des dossiers réalisés, des projets et des études en cours.

### École:

Par rapport au COVID, d'importantes mesures sanitaires ont été mise en place dans nos écoles pour le respect du protocole (régulation des entrées d'enfants, achat de thermomètre pour prise de température, parcours fléché...) mais également la mise en place d'un personnel supplémentaire.

À la demande de parents, la plage horaire du périscolaire a été élargie sans coût supplémentaire. Installation de la fibre au sein des écoles de la commune en cours.

Suite à l'absence de la Directrice de la maternelle, Mr le Maire a demandé la fermeture de l'école maternelle afin d'appliquer le principe de précaution. Après divers entretiens parfois houleux, Mr Jean COMBELLES a essuyé le refus du DASEN. Nous tenons à préciser qu'un article est paru dans le journal deux jours après pour notifier la fermeture des classes **si un seul cas** devait y être présent !

Enfin, Mr le Maire s'est opposé à la fusion des écoles (maternelle et élémentaire) qui aurait regroupé à terme dans un seul et même bâtiment (et avec une seule directrice) nos enfants. L'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école élémentaire se fera donc à la rentrée de septembre, en lien peut être avec l'opposition à cette fusion !

### ANTENNES:

Suite à la forte implication des villageois aux côtés de la mairie contre l'implantation de l'antenne dans le bas du village, le Maire et ses adjoints ont mené une négociation délicate et parfois compliquée par rapport aux demandes de FREE.

Ils ont cependant réussi à faire migrer cette implantation secteur Outre-Moselle

2 impacts positifs en découlent :

- Cette antenne ne sera plus directement dans le paysage
- Compensation financière pour la commune par le biais d'un bail établi pour 12ans et reconductible par la suite tous les 6 ans.

La Mairie s'est opposée à l'installation d'une antenne sur le Château.

Suite à cette intervention, la propriétaire du Château a décidé de décliner la proposition faite par la société SFR pour préserver le village.

### TRAVAUX:

À la demande des habitants de notre village, une rampe qui facilite l'accès entre les deux cimetières, mais aussi permettant un accès plus sécurisé pour monter jusqu'en haut, a été installé par des bénévoles avec l'aide de la municipalité. Nous remercions vivement cette participation bénévole.

Messieurs les deux adjoints au Maire procèdent à l'accompagnement des nombreuses démarches liées à l'urbanisme.

## PROJETS

### **Vitesse**

Depuis la prise de son mandat, la Mairie a mené une réflexion avec Metz Métropole afin de réduire la vitesse dans des rues bien précises mais également permettre aux piétons de circuler en toute sécurité. Des décisions ont été prises et les mesures seront effectives courant 2021. En ce qui concerne la vitesse, une limitation à 30km/h est envisagée pour l'intégralité du village.

### **Les aménagements prévus concernent :**

Rue du Val de Metz  
Chemin des bottes  
Rue de Sellières

La Mairie va demander un appui à la gendarmerie pour effectuer des contrôles de vitesse dissuasifs dans un premier temps. Dans le cas où des contrevenants s'exposeraient au non respect des nouvelles mesures, ils s'exposeraient alors à une contravention.

En parallèle, une réflexion est menée sur la sécurisation de l'arrêt de bus qui se trouve sur la départementale 6, qui devrait entrer dans le domaine de Metz Métropole dans les mois à venir. Un courrier avait déjà été envoyé pour signifier la dangerosité de cette portion de route.

### **Parkings :**

Étude de faisabilité de divers terrains et emplacements aux fins de créer des emplacements pour désengorger le haut du village. Plusieurs projets sont à l'étude.

### **Plan Paysage :**

La commune en lien avec Metz Métropole travaille sur l'établissement d'un plan paysage qui se situera à La Noue. Nous vous ferons part de ces futurs aménagements dès que possible.

## DIVERS :

- La création et mise à disposition de Panneau Pocket permet aux habitants de pouvoir être informés sur différentes thématiques. La diffusion se fait par des membres du conseil. Les retours sont positifs.
- Suite aux épisodes neigeux, la commune a été présente et a déblayé et salé ses routes et procédé à l'élagage de ses arbres.
- Actuellement, la commune s'affère à la réhabilitation des chemins communaux.
- Suite à l'incivilité de certains, la commune a décidé de prendre des mesures pour la protection de notre monument aux morts ainsi que de notre église. Il y sera donc mis des poteaux afin de ne plus y trouver de voitures stationnées. En attendant nous faisons appel à votre civisme et vous demandons de bien vouloir respecter ces lieux.

Prenez soin de vous !  
Le Maire Jean COMBELLES  
Et toute son équipe.

